

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 SG 54 Subventions (5.700 euros) aux associations Arts et Images du Monde (14e) et Opéra Paris Outre-Mer (OPOM) (2e), pour l'organisation de manifestations promouvant la culture des Outre-Mer en 2019.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Arts et Images du Monde et OPOM ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 700 euros est attribuée à l'association Arts et Images du Monde, 98 boulevard du Montparnasse 75014 Paris, pour l'organisation d'un festival du film de l'Outre-Mer, intitulé « Les mardis de l'Outre-Mer » ;

Une subvention de 3 000 euros est attribuée à l'association OPOM, 1 rue Dussoubs 75002 Paris pour la création d'un opéra « L'ivrogne corrigé » de Gluck.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 5 700 euros, répartie comme suit, 2 700 euros pour Arts et Images du Monde et 3 000 euros pour OPOM sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2019 et suivants, au titre des DOM-TOM.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO